



L'Administration Pénitentiaire subit une crise profonde tant dans son fonctionnement institutionnel que dans son fonctionnement de fond. Les brèches dans son système s'apparentent plus aujourd'hui à des gouffres sans fond de carences sécuritaires dont les premiers bénéficiaires sont les détenus qui nous posent le plus de problèmes.

Ainsi les 27 et 28 Septembre 2018, un détenu, très défavorablement connu des services pénitentiaires de la Maison Centrale d'Ensisheim, a perturbé considérablement le bon déroulement de service, à coup d'incendies et de menaces à destination des Personnels.

Grilles de quartier disciplinaire ouvertes au chalumeau, intimidations, monopolisation des forces pénitentiaires pour un individu caractériel... tout cela pour qu'à l'issue d'une visite à l'hôpital, les praticiens émettent un avis d'incompatibilité avec le quartier disciplinaire pour cet individu, comme pour la grande majorité des détenus qui y sont placés.

C'est que cette nouvelle génération de détenus n'assume plus leur délire, ou plutôt, les autorités, qu'elles soient médicales ou pénitentiaires, n'assument pas leurs responsabilités et préfèrent opérer la politique du parapluie, quitte à désavouer abusivement tout un Corps de métier. Les Personnels de Surveillance se retrouvent seuls à devoir assumer la responsabilité de la gestion de la peine des détenus, sans aucune mesure de contrainte concrète pour les récalcitrants à toute forme d'autorité.

Ainsi après avoir saccagé, menacé et insulté, le fauteur de trouble s'est vu reconduit en cellule ordinaire, avec son « totem d'immunité ».

Pour **Force Ouvrière** s'en est trop ! Quel est le poids de notre Direction quant à la gestion de ce type d'individu, qui n'est pas un cas isolé dans cet Etablissement ?

Notre Direction ne pèse rien, et maintenant elle ne s'en cache même plus... Oui Monsieur le Directeur on va tracter et peser de tout notre poids pour que certains individus de la Maison Centrale d'Ensisheim soient transférés, dont notre dernier spécimen. Sachez toutefois que non loin d'ici, dans un autre établissement, ces translations de transfèrement sont plus faciles à obtenir, d'autant plus facile que vous prêtez main forte avec vos moyens humains pour assurer ce mouvement de détenus, alors qu'il y a le feu au sens propre comme au sens figuré dans votre propre établissement !

Force Ouvrière exige un état général de la peine disciplinaire au sein de la Maison Centrale d'Ensisheim, avec les partenaires médicaux, la direction de l'Etablissement et les Organisations syndicales représentatives. Nous devons trouver un consensus global afin que la sanction disciplinaire ne disparaisse pas du paysage carcéral d'Ensisheim.

Force Ouvrière exige de la Direction d'Ensisheim, d'assumer son statut et de peser sur la Direction Interrégionale afin de ne plus être confronté à l'impuissance institutionnalisée dans notre Etablissement longue peine quel que soit nos demandes.

Vous êtes de vrais patrons ou changez d'Etablissement ! Il n'y a pas de place à la gestion « OUI-OUI » dans notre Structure.

Ensisheim, le 1er octobre 2018

Pour le Bureau Local
SLP-FO MC Ensisheim